



# Feux de forêt : comment faire face à ce risque émergent dans le contexte spécifique de la montagne ?

Lieutenant-Colonel Pierre COLLIER

---

**FREISSINIÈRES - 04-05 JUILLET 2024**  
Journées techniques TAGIRN STEPRIM

[pierre.collier@sdis05.fr](mailto:pierre.collier@sdis05.fr)



---

# **PARTIE 1**

## **Ordre d'opération départemental 2024 FDF**

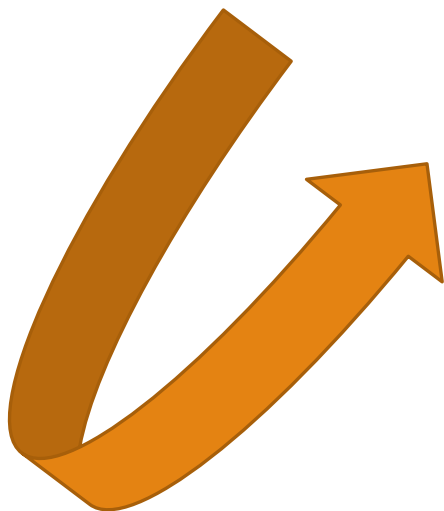


## Reconduction de la cellule analyse

Lundi et jeudi à 11h :

-détermination de la capacité de réponse opérationnelle à T+3 jours

1<sup>ère</sup> cellule lundi 24/06



Recensement  
des dispo

- Envoi d'un doodle par les groupements territoriaux

Arbitrage

- Arbitrage de l'armement des CCF par les groupements territoriaux
- Envoi de l'arbitrage aux CIS et au CODIS

Saisie

- Saisie des personnels dans les GI sur Artemis par les CIS

Sévère  
(S)

- Patrouilles DFCI/PPR/PSC/PSI\* possibles dans les secteurs à risques après concertation avec les services de l'ONF et DDT
- Vigies possibles selon cas spécifiques
- Message « risques » à la Préfecture, RTE, au CORG et au CIC (Police)
- Message « risques » à tous les **Chefs de CIS des secteurs concernés**
- Message « risques » à **tous les cadres FDF du département (FDF 3, 4 et 5)**
- Officier CODIS **potentiellement** présent au CODIS en journée
- Astreinte d'**1 FDF4** en plus de **l'astreinte départementale programmée** -  
**Identification de la fonction COS ou AERO**
- **Si (S+) identification des fonctions au PC de colonne (RENS et MOYENS).**

**2** PSI ONF du 14/07 au  
27/08 :

-Secteur Sud

-Secteur Embrunais



## Définitions d'un Feu de Forêt

---

- Feu de forêt :

Sont considéré comme feux de forêt tout incendie qui démarre et se propage au moins partiellement dans la forêt ou dans d'autres terres boisées mais également tout incendie qui démarre sur d'autres terres mais qui se propage à la forêt et à d'autres terres boisées.

Un terrain de type forêt satisfait aux trois critères suivants :

- **Un couvert par des arbres supérieur ou égal à 10 %,**
- **Une surface supérieure ou égale à 0,5 hectare,**
- **Une largeur supérieure ou égale à 20 mètres**

**Nouveauté**

*Cette définition exclut le brûlage dirigé, opération maîtrisée dans le temps et dans l'espace visant à diminuer la quantité de combustible disponible*

# ORGANISATION DE LA LUTTE FDF

**Colonne 04/05 armée à la saison par 1,5 GIFF par département**

## Alternance

---

Chaque département fournit par alternance, une semaine sur deux suivant un calendrier pré établi les moyens suivants :



Fourniture	Composition	Commandement GIFF	Module de soutien	
Chef de Colonne	<b>1,5 GIFF</b>	<b>2 CDG</b>	VLSM 4X4 + SSSM	Véhicule Logistique
Adjoint Chef de Colonne	<b>1,5 GIFF</b>	<b>1 CDG</b>		SDIS 05 + SDIS 04

Autres nouveautés :

- 2 CCFHP en intra
- Equipe Emploi Intégré du Feu
- Unité DIS projetable en extra (1VLHR / 1CCF)

# ORGANISATION DE LA LUTTE FDF

Pole de 7 CCF identifiés pour l'extra :

- L'Argentière-la-Bessée
- Embrun
- Gandière
- St Jean St Nicolas
- Gap\*
- Serres\*
- Veynes\*

\* CCF armant le GIFF 04/05

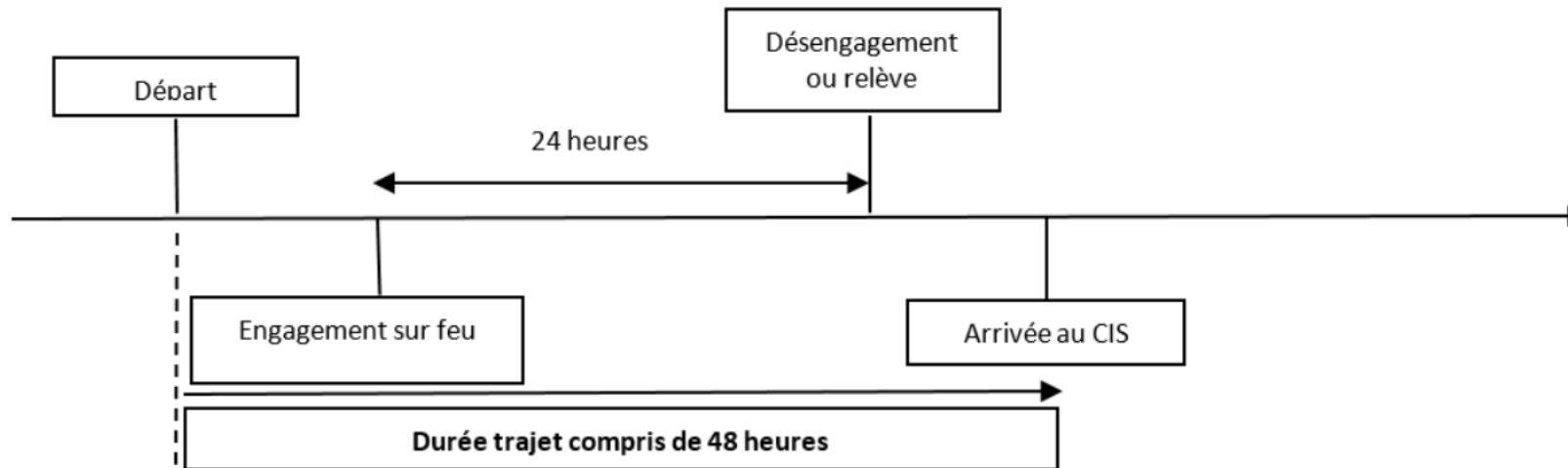




**Nouveauté**

# ORGANISATION DES RELEVES

Engagement 24 h sur zone curatif / préventif



- Relève à organiser dès le départ de la colonne
- Relève pour préventif : recherche en priorité SP déjà sur place dispo 48 supplémentaires
- Si départ en préventif Corse ou extra zonal = 5 jours sans relève
- Identification des chefs de groupe pour la relève par l'Officier CODIS et validation par les Territoriaux

Nouveauté

## PERSONNES / EQUIPES RESSOURCES

- ONF / DDT / GN / POLICE
- Maire
- Fédération Départementale des Chasseurs 05
- ...

### ➤ EDS 05

↳ Michel Mouront

↳ Jean Pierre Allemand

RDV : PC / COS



# Organisation et articulation du dispositif (Moyens aériens)



	Flotte nationale	Marché public	Total
Beech	3		
CL 415	12 (Théorique)		
DASH	8		
Air tractor		4+2	
HBEL		6+4	
Vecteurs départementaux protocolisés		9	
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>50</b>



# Engagements opérationnels

- Alerte rouge FDF (feu naissant)
- Enjeux :
  - Oui/Non :  
Humains/Economiques/Matériels/Environnementaux...
  - Surfaces brûlés / menacées
  - Développement : Rapide/Moyen/Lent

# Programmation estivale FDF 2024

Nouveautés

JUN / JUILLET					
N° semaine	26	27	28	29	30
Date début	24/06/2024	01/07/2024	8/07/2024	15/07/2024	22/07/2024
Date fin	30/06/2024	07/07/2024	14/07/2024	21/07/2024	28/07/2024
<b>Chef de colonne</b>	05	04	05	04	05
<b>Adjoint CDC</b>	04	05	04	05	04
<b>GIFF 05</b>					
VLHR FDF3	05	05	05	05	05
CCF	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE
CCF	ST-JEAN	ST-JEAN	ST-JEAN	SERRES	ST-JEAN
CCF	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN
CCF	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE
<b>GIFF 04-05</b>					
VLHR FDF3	05	04	05	04	05
CCF	GAP	GAP	GAP	GAP	GAP
CCF	SERRES	VEYNES	SERRES	VEYNES	SERRES
CCF	04	04	04	04	04
CCF	04	04	04	04	04
<b>Soutien</b>	VTU LOG 05	VTU LOG 05	VTU LOG 05	VTU LOG 05	VTU LOG 05
	VTU LOG 04	VTU LOG 04	VTU LOG 04	VTU LOG 04	VTU LOG 04
	VLSM 05	VLI 04	VLSM 05	VLI 04	VLSM 05

AOÛT/SEPTEMBRE						
N° semaine	31	32	33	34	35	36
Date début	29/07/2024	05/08/2024	12/08/2024	19/08/2024	26/08/2024	02/09/2024
Date fin	04/08/2024	11/08/2024	18/08/2024	25/08/2024	01/09/2024	08/09/2024
<b>Chef de colonne</b>	04	05	04	05	04	05
<b>Adjoint CDC</b>	05	04	05	04	05	04
<b>GIFF 05</b>						
VLHR FDF3	05	05	05	05	05	05
CCF	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE	GANDIERE
CCF	ST-JEAN	ST-JEAN	SERRES	ST-JEAN	ST-JEAN	ST-JEAN
CCF	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN	EMBRUN
CCF	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE	L'ARGENTIERE
<b>GIFF 04-05</b>						
VLHR FDF3	04	05	04	05	04	05
CCF	SERRES	GAP	GAP	VEYNES	GAP	GAP
CCF	VEYNES	SERRES	VEYNES	SERRES	VEYNES	SERRES
CCF	04	04	04	04	04	04

PROJET



---

# **PARTIE 2**

## **Retour d'expérience**

### **Saison feux de forêts 2023**

# BILAN ACTIVITE FDF du 20 au 28 Aout 2023

Une semaine particulière avec 3 feux de forêts significatifs :

20/08

**CHANOUSSE - 135 ha**

28/08

23/08

**CROTS - 25 ha**

28/08

24/08

**ST BONNET - 3 ha**

27/08

Le dimensionnement et la simultanéité de ces 3 feux ont amené le SDIS 05 à ses limites capacitaires.

# ELEMENTS DE CONTEXTE

## ELEMENTS FAVORABLES

- ▶ POJ élevé, notamment pour Chanousse (Dimanche).
- ▶ Engagement précoce et en nombre des moyens aériens (pas d'autres chantiers sur la zone)
- ▶ Peu de points sensibles (sauf Crots)

## ELEMENTS DEFAVORABLES

- ▶ Conditions météo : risque sévère +, hygrométrie faible (<20%), brises soutenues, fortes chaleur.
- ▶ Départs de feu en bas de pente.
- ▶ Accessibilité très difficile (Chanousse).



# RETEX- ENSEIGNEMENTS

## POINTS POSITIFS

- ▶ Engagement fort des personnels du SDIS05
- ▶ Réponse zonale et nationale forte dans la durée
- ▶ Renfort de commandement extra départementale (chefs secteurs, PC, COS)
- ▶ Complémentarité des différentes techniques opérationnelles et moyens : DIR, Appui, DIS, Feux Tactiques, SP Roumains, Drones
- ▶ Efficacité du soutien sanitaire et logistique (peu de blessés, peu de casse, EDS, AASC)

## POINTS A AMELIORER

- ▶ Poursuivre le renforcement en cadres FDF4/5 au sein du SDIS 05.
- ▶ Mener une réflexion sur des équipes interdépartementales Drones ou Feux Tactiques
- ▶ Renforcer la politique OLD et DFCI dans les Hautes Alpes.
- ▶ Permettre le transport de personnels et matériels par les HBEL
- ▶ Fonctionnement INPT (réseau dégradé sur plusieurs secteurs du département).



MERCİ DE VOTRE ATTENTION

